

Lundi 10 décembre 2012

## HAROPA - port du Havre reçoit son 300<sup>ème</sup> colis exceptionnel en provenance de Gron

Le 300<sup>ème</sup> « Colis exceptionnel » en provenance de Gron (Bourgogne) quitte le port d'HAROPA - Le Havre, aujourd'hui le 10 décembre, à destination des Emirats Arabes Unis. Un chiffre symbolique qui marque une activité logistique et portuaire en plein développement.

Filière stratégique de l'axe Seine, l'activité « Colis exceptionnels » bat son plein dans les ports d'HAROPA. Pour preuve, les 28 tourets de câbles électriques haute-tension de 30 à 50 tonnes, en chargement ce 10 décembre sur les quais du port havrais. « Il s'agit du 300<sup>ème</sup> colis exceptionnel acheminé en deux ans depuis Gron jusqu'au Havre par voie fluviale » précise Didier Mercey, directeur portuaire et gérant de Logiyonne (port de Gron). Un franc succès pour cette liaison fluviale ouverte en 2010, qui dessert tout l'axe Seine et qui continue à parier sur l'avenir : « notre plateforme multimodale de Gron s'agrandit grâce à un investissement de 3,1 millions d'euros qui permettra de créer un entrepôt logistique sous douane, mis en service dès 2013. »



### Six fois plus économique

Grâce à cette liaison fluviale jugée plus économique que le transport par route, HAROPA capte une partie des trafics qui transitaient par d'autres ports nord-européens. « Longtemps, nous avons privilégié la route et le passage par le port d'Anvers pour le transport de nos réservoirs industriels, confie Daniel Saurrel, responsable logistique chez Charlatte Réservoirs. En 2010, nous avons été parmi les premiers utilisateurs de la nouvelle liaison Gron-Le Havre, que nous utilisons désormais systématiquement. Le fret fluvial offre en effet de nombreux atouts parmi lesquels des démarches administratives peu contraignantes et un bénéfice évident pour l'environnement. Les services et infrastructures proposés par Le Havre, eux aussi nous ont convaincus : aujourd'hui, 90% de notre marchandise exceptionnelle transite par le port normand ».

**Contact** : Service Communication - Véronique Hauchecorne – Tél : 02 32 74 73 91 – [veronique.hauchecorne@havre-port.fr](mailto:veronique.hauchecorne@havre-port.fr) - [www.havre-port.fr](http://www.havre-port.fr)

## Colis de 25 à 1000 tonnes

Pour Hervé Cornède, Directeur Commercial d'HAROPA, « si HAROPA est devenu un maillon essentiel de cette « chaîne logistique exceptionnelle », c'est notamment grâce à ses capacités de manutention qui permettent au complexe portuaire de développer un service sur-mesure ». Les colis de 25 à 1000 tonnes peuvent en effet y être traités. « La solution complète proposée par HAROPA est assurée avec tous les partenaires spécialisés : commissionnaires de transports, douanes, affréteurs fluviaux, transporteurs, manutentionnaires, levageurs ». Des industriels comme Alstom, Areva, Air Liquide, Ariespace, Beneteau, Dresser-Rand, EDF, Jeanneau, Groupe Fouré Lagadec, Prosernat, Technip, Total, etc. font désormais appel aux infrastructures des ports d'HAROPA pour exporter ou importer toutes sortes de marchandises.

## Année record

Pour Patrick Maletas, animateur de la commission Colis lourds au Havre, « l'année 2012 est celle du record puisque le port du Havre aura traité près de 700 colis lourds, soit deux par jour. Ce chiffre est le résultat des efforts communs menés depuis 2010 par la communauté portuaire, notamment les transporteurs fluviaux et terrestres, les manutentionnaires, les commissionnaires et le GPMH. Les compagnies maritimes connaissent le savoir-faire et la capacité de chacun des opérateurs à assurer un temps de chargement compétitif, faisant désormais d'HAROPA un acteur majeur de cette activité logistique et portuaire « Colis exceptionnels », notamment à la veille de l'implantation de la filière éolienne au Havre ». Depuis début 2012, 425 colis lourds, dont 129 de plus de 100 tonnes, ont également été manutentionnés aux postes spécialisés du Port de Rouen.



### Colis exceptionnels : Les solutions HAROPA

- 27 postes à colis exceptionnels : Le Havre : 13 postes ; Rouen : 5 postes ; Paris : 9 postes.
- L'axe Seine assure une fluidité de circulation permanente 7 jours/7 et réduit les imprévus
- Une réglementation simplifiée
- L'assurance d'accepter tout type de colis sans limite de poids et de volumes, avec des manutentions verticales et horizontales